

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville d'Authier-Nord, le 2 février 2016.

Sous la présidence du maire, Alain Gagnon, sont présents les conseillères et conseillers suivants : Cécile Hélie, Lorrie Gagnon, Andrée Labranche, Noëlla Dubé, Camil Bruneau et Steve Bruneau. Mme Elise Gagnon agit comme secrétaire.

1-Adoption de l'ordre du jour.

2016-02-01 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

2-Adoption du procès-verbal du 5 janvier 2016.

2016-02-02 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que le procès-verbal du 5 janvier soit accepté tel que présenté en y apportant les trois corrections suivantes : au point 2, dans le titre, lire **2015** et non **2016**, au point 9, enlever **réseau d'eau potable - aqueduc** et au point 15, dans le dernier paragraphe, deuxième phrase, enlever le mot **vraiment**.

3-Affaires en découlant.

Réno Village : Subvention qui passe de 344,000\$ à 82,222\$.

Programme d'aménagement durable des forêts : Une entente finale a été acceptée :

GIRT 202 500\$/4MRC, 25 000\$ MRCAO, 447 500\$/5 MRC et résiduel 2014-2015 122 000\$/5 MRC

| MRC | Tables GIRT 2015-2016 | Balance à parts égales | Proposition MRCAO |
|----------------|--------------------------|---------------------------|----------------------|
| Abitibi | 50 625\$ | 113,900\$ | 164 525\$ |
| Abitibi-Ouest | 25 000\$ | 113,900\$ | 138,900\$ |
| Rouyn-Noranda | 50 625\$ | 113 900\$ | 164 525\$ |
| Témiscamingue | 50 625\$ | 113 900\$ | 164 525\$ |
| Vallée de l'Or | 50 625\$ | 113 900\$ | 164 525\$ |
| TOTAL | 227 500\$ | 569 500\$ | 797 000\$ |

4-Approbation des comptes.

2016-02-03 Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par le conseiller Camil Bruneau et unanimement résolu que les comptes du mois de janvier 2016 soient adoptés.

| | | |
|-----------------|---|---------------------------|
| Salaires payés | : | 2,988.82\$ |
| Comptes payés | : | 44,525.40\$ |
| Comptes à payer | : | <u>11,643.87\$</u> |
| Pour un total | : | 59,158.09\$ |

5-Adoption de la correspondance.

2016-02-04 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.

6-Période de questions (10 minutes).

Aucune question.

7- Christian Milot - Continuité des activités.

Monsieur Christian Milot, coordonnateur d'Action santé Abitibi-Ouest (qui existe depuis 2007) informe les élus que le projet Québec en forme ne sera plus en vigueur à la fin mars 2017. Monsieur Milot fait un tour de table avec le conseil afin de :

- Faire le bilan des actions soutenues à Authier-Nord par ASAO ;
- Sensibiliser les élus d'Authier-Nord aux saines habitudes de vie (shv) ;
- Mobiliser les partenaires autour d'actions permettant de créer des environnements favorables.
-

2016-02-05 **8- Renouvellement ADMQ. (496.69\$)**
Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu de payer l'abonnement annuel 2016 au montant de 496.69\$ à l'Association des directeurs municipaux du Québec.

2016-02-06 **9-Adoption du Rapport annuel d'activités d'incendie 2015.**
Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu d'accepter le rapport d'activités du schéma d'incendie 2015 rempli par la directrice générale Élise Gagnon, avec la collaboration de Ghislain Mélançon de la Régie intermunicipale d'incendie de Royal-Roussillon tel que présenté.

2016-02-07 **10-Résolution pour nommer un vérificateur pour la reddition de comptes du Ministère des Transports pour l'année 2015.**
Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par le conseiller Camil Bruneau et unanimement résolu de nommer Monsieur Daniel Tétreault, CPA d'Amos comme vérificateur pour la reddition des comptes 2015 du Ministère des Transports.

2016-02-08 **11- Résolution pour le Ministère des Transports concernant le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2015.**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 122,748\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité d'Authier-Nord informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

12-FQM : Richard Lehoux est en région.

Monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités sera en région le 17 février prochain, à Ste-Germaine. Monsieur Lehoux et ses collègues désirent échanger et discuter sur les enjeux qui préoccupent les municipalités. Également, ils présenteront les principaux dossiers défendus par la FQM. Le maire Alain Gagnon et la directrice générale Élise Gagnon s'y rendront.

2016-02-09 **13-CPE - Les Petits Chatons Inc. Demande de soutien. Résolution et pétition.**

Association Québécoise des Centres de la petite enfance - Appui au réinvestissement dans les services de garde éducatifs de qualité

ATTENDU QUE que le développement des enfants, l'équité et l'égalité des chances sont au cœur du Livre blanc de 1997 « Les enfants au cœur de nos choix » ;

ATTENDU QUE la politique familiale du Québec a eu un effet remarquable sur le taux d'emploi des femmes et la lutte à la pauvreté ;

ATTENDU QUE la loi sur les services de garde a pour objet de promouvoir la qualité des services de garde éducatifs en vue d'assurer la santé, la sécurité, le développement, le bien-être et l'égalité des chances des enfants ;

ATTENDU QUE l'éducation débute à la naissance et est la pierre d'assise d'une société riche et en santé ;

- CONSIDÉRANT QUE de mettre fin à l'universalité compromet le droit de chaque enfant à l'égalité des chances ;*
- CONSIDÉRANT QUE des spécialistes s'entendent sur le caractère préventif des investissements en petite enfance, le Nobel James Heckman, ayant démontré que chaque dollar investi générera des économies de sept dollars en santé, en éducation, en sécurité publique et en justice ;*
- CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a imposé aux services de garde éducatifs subventionnés des compressions de 74 millions de dollars en 2015-2016, qu'il s'apprête à couper 120 millions additionnels en 2016-2017, menaçant l'égalité des chances, la qualité des services aux enfants et à leur famille, ainsi que des milliers d'emplois ;*
- EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu et adopté que nous, membres du conseil de la Municipalité d'Authier-Nord, demandons au gouvernement du Québec d'annuler les compressions annoncées pour 2015-2016 et 2016-2017, et de s'engager à promouvoir l'égalité des chances en réinvestissant dans les services de garde éducatifs de qualité.*

14-Place aux jeunes Abitibi-Ouest. Demande de contribution.

2016-02-10 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de faire parvenir le montant de 68.50\$ comme contribution, à Carrefour Jeunesse Emploi Abitibi-Ouest pour leur projet Place aux jeunes Abitibi-Ouest.

16-Demande de Madame Marjolaine Bastien.

Madame Marjolaine Bastien, technicienne en loisirs pour Action santé Abitibi-Ouest demande une collaboration monétaire à la municipalité pour faire l'achat de fruits, jus et barres tendres afin d'offrir aux enfants des collations santé lors des deux prochaines activités WIXX en février et en mars.

2016-02-11 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de remettre un montant de 100\$ à madame Marjolaine Bastien, technicienne en loisirs pour Action santé Abitibi-Ouest afin de lui permettre de faire l'achat de fruits, jus et barres tendres pour les collations des enfants lors des activités WIXX de février et mars prochain.

2016-02-12 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que la directrice générale fasse l'achat de fruits et fromage qui seront remis à tous les élèves du Pavillon Bellefeuille d'Authier-Nord à l'occasion de la St-Valentin.

17-La Maison de la famille La Sarre. Le Price iz right.

Personne ne s'y rendra.

18-Pierre Cardinal et Sylvie Boucher. Informations roulottes Domaine Bel-Mik.

Une lettre de Monsieur Pierre Cardinal et Sylvie Boucher a été reçue au bureau concernant leur facturation pour leurs deux roulottes situées sur leur terrain au 265, Chemin du Domaine Bel-Mik. Ceux-ci donnent leurs opinions et font des commentaires concernant leur facturation pour leurs deux roulottes. Un retour de courrier leur sera envoyé de la part du maire dans laquelle celui-ci répond aux questions et les informe également des procédures de la taxation et des services municipaux sur notre territoire.

19-Avis de motion concernant le règlement sur les roulottes.

Un avis de motion est donné par le conseiller Camil Bruneau concernant le règlement sur les roulottes.

20-MRC : Séance d'information sur le PACES à La Sarre.

2016-02-13 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu que le maire, Alain Gagnon et l'inspectrice municipale, Carolle Bédard se rendent à la séance d'information sur le projet d'acquisition de connaissance sur l'eau souterraine qui se tiendra à La Sarre, le 24 février 2016 à 19h30. Leurs frais de déplacement seront remboursés.

2016-02-14

21-MADA. Date de dépôt fin février 2016.

Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu d'accepter la Politique familiale et des aînés proposée par la conseillère Lorrie Gagnon, déléguée, pour le programme MADA.

22-Période de questions.

Aucune question.

23-Questions diverses.

Jacques Nolet : Retour sur le dossier de Monsieur Jacques Nolet. Celui-ci doit payer sa facture concernant sa roulotte. Il recevra le nouveau règlement sur les roulettes lorsque celui-ci sera adopté. Tout comme les autres contribuables de la municipalité concernés.

Séance de travail roulettes : Prochaine séance de travail concernant le règlement sur les roulettes est le dimanche 28 février 2016 à 10h00 à l'hôtel de ville.

Projet quai flottant : Le projet du quai flottant sur le terrain de la Fabrique, près de l'église, doit être déposé avant le 31 mars 2016. Il reste quelques points à terminer.

Télus : La conseillère Lorrie Gagnon a donné son cellulaire au maire. Il faudrait par contre changer le forfait de 30\$ à 40\$ pour avoir accès aux appels interurbains illimités.

2016-02-15

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que la directrice générale contacte Télus afin de procéder au changement du forfait en place pour le cellulaire du maire. Un forfait de 40\$ donnant ainsi droit aux appels interurbains illimités 24h/jours, 7jrs/semaine avec une boîte vocale pouvant contenir 25 messages.

24-Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Camil Bruneau lève la séance. Il est 22h09.

Alain Gagnon, maire

Élise Gagnon, Dir. gén. Sec-très.